

À L'ATTENTION  
DES DÉLÉGUÉS

JANVIER  
À JUIN  
2019

# Note synthétique

## sur l'activité du SIEIL

POUR PRÉSENTATION À VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

(Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales)

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Achat groupé d'énergies

Une nouvelle consultation a été lancée pour l'achat d'électricité et de gaz naturel pour la période 2020-2022. 10 communes, 1 syndicat des eaux et 1 bailleur social Val Touraine Habitat, rejoignent le groupement d'achat créé par le SIEIL associé aux Syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir et de l'Indre pour contenir les hausses des coûts de l'énergie. Au 1er janvier 2020, 720 points de consommation de gaz naturel et 9510 points de consommation d'électricité seront concernés dans le 37 et le 41.

En 2017, 980 000 euros avaient été ainsi économisés. En 2019, les coûts de l'énergie ont fortement augmenté, mais la stratégie d'achat adoptée par le SIEIL avait permis de limiter l'impact de l'augmentation du coût de l'électricité.

Pour les 3 années à venir, le groupement a réussi à réduire sur les contrats de puissance supérieure à 36 kVA, le coût de l'électricité des bâtiments publics de - 5,76% grâce à l'offre du fournisseur ENGIE et faire baisser le coût des recharges pour les véhicules électriques de - 8,86% avec EDF (exclusivement en énergie verte).

Concernant les contrats de puissance inférieure à 36 kVA, le SIEIL a opté pour l'offre du fournisseur XELAN qui permet de réduire de -8,54% le coût en électricité. De son côté, la hausse du gaz est contenue à +7,34%, avec ENGIE.



#### Projet de société tiers financement REGION

La Région a décidé de s'engager dans la création d'une société de tiers-financement direct avec des statuts de société d'économie mixte d'ici le second semestre 2019. L'objectif étant de dynamiser le marché de la rénovation énergétique des logements. Les syndicats d'énergie de la Région Centre participeront à l'actionnariat de cette entité à hauteur de 50 000 € chacun.

## ELECTRICITÉ



### Dotations du FACE

Les dotations prévisionnelles 2019 s'élèvent à 4 565 000 €, soit une diminution de 2,91 % (-137 000 €) par rapport aux dotations 2018.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



### De nouvelles communes adhérentes

Le SIEIL gère désormais l'éclairage public pour 180 communes et 4 communautés de communes en Indre-Et-Loire, soit près de 44 000 points lumineux.



### Adhésion à la compétence Eclairage Public de la FNCCR

Le SIEIL adhère désormais au service Eclairage public de la FNCCR. La Fédération accompagne ses adhérents dans la mise en œuvre et dans l'exploitation des installations d'éclairage public et l'amélioration de leur efficacité énergétique, au travers de différents axes de travail : veille législative et réglementaire (suivi des textes législatifs et des débats, participation à l'élaboration des textes réglementaires, contacts avec les autres acteurs de la filière (santé, environnement, fabrication des matériels, installateurs et exploitants), organisation et valorisation des échanges d'expériences (formations, journées d'études, groupes de travail...).



## GAZ



### De nouvelles communes adhérentes

Au 30 juin 2019, 109 communes avaient transféré leur compétence gaz au SIEIL. La dernière à avoir rejoint le SIEIL étant la commune de Saint-Branches.

## DIVERS

### Les prochaines réunions

#### 14 octobre 2019

(de 9h à 13h)

Réunions d'information sur le Groupement d'achats d'énergie et le Plan de Corps de Rue Simplifié (14h30) Débat d'orientation budgétaire (15h30) Comité syndical

#### 10 décembre 2019

(9h30) Comité syndical

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

✉ [comm@sieil37.fr](mailto:comm@sieil37.fr) / 🌐 [www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr)

**Emmanuelle GILDARD**, chargée de communication ☎ 02 47 31 68 83

ou **Sophie NICOLAS**, Directrice Générale ☎ 02 47 31 68 73

Le Président et les Vice-présidents sont également à votre disposition.

